

# Société vaudoise des Armes spéciales

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **33 (1888)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

bureaux d'affaires, caisses publiques et privées, tout était fermé. Berne était comme une vaste nécropole.

---

### Société vaudoise des Armes spéciales.

Par circulaire du 18 novembre 1888, la Société était convoquée en assemblée annuelle pour le *samedi 1<sup>er</sup> décembre, à 1 1/2 heure après midi, à l'Abbaye de l'Arc, à Lausanne*, avec l'ordre du jour suivant :

A. Affaires administratives. — 1. Inscription de nouveaux membres. — 2. Rapport du Comité sur l'état de la caisse. — Nomination de la commission de vérification des comptes. — Rapport de cette commission. — Fixation de la contribution annuelle. — 3. Rapport du Comité sur la bibliothèque et allocation d'un crédit pour achat de livres. — 4. Nomination du Comité et de la commission de la bibliothèque.

B. Travaux. — 1. Personnel employé aux transports militaires par chemins de fer, par M. le capitaine du génie Paul MANUEL. — 2. Le combat, dans le règlement de l'infanterie allemande du 1<sup>er</sup> septembre 1888, par M. lieutenant-colonel SECRETAN. — 3. Le tir indirect de l'artillerie de campagne. — 4. Etat actuel des fortifications du Gothard. — 5. L'artillerie et le génie à Plagne.

C. Propositions individuelles.

A 5 1/2 heures : Dîner.

NB. Sont de droit membres de la Société vaudoise des Armes spéciales les commandants de corps de troupes combinés (art. 56 de la loi sur l'organisation militaire), les officiers de l'état-major général, ceux du génie et ceux de l'artillerie qui demandent à en faire partie (art. 1<sup>er</sup> du règlement de la Société).

*Le président, P. CERESOLE, colonel-divisionnaire.*

*Le secrétaire, C. MELLEY, major d'artillerie.*

Les membres de la Société vaudoise des Armes spéciales ont trouvé annexé à la circulaire susmentionnée un second Supplément au catalogue de la bibliothèque, supplément arrangé, comme le premier, de façon à pouvoir être découpé en fragments, par chapitres, et collé sur les pages blanches de la brochure.

P.-S. Vu la mort et les funérailles de M. le Président de la Confédération Hertenstein, colonel d'artillerie et chef du Département militaire suisse, l'assemblée a été ajournée au 22 décembre.

---